

ÉDITORIAL

Météo-France et la qualité de l'air : Allons plus loin ensemble

Marc PAYEN*

Les événements météorologiques de la fin 1999 marqueront incontestablement la France et la mémoire de nos concitoyens : en quelques semaines, deux tempêtes peut-être séculaires et une pollution marine accidentelle ont frappé la France, et causé des dommages considérables à l'économie et au patrimoine de notre pays. Les cicatrices seront longues à panser, qu'il s'agisse des paysages, bouleversés par le passage de tempêtes extrêmes, ou de certaines activités économiques, dont la remise en état sera longue.

À l'occasion de ces événements de crise, l'Établissement public Météo-France s'est trouvé naturellement en première ligne, au côté des autres services de l'État. Ainsi, dans le cas de la marée noire de l'Erika, les connaissances de Météo-France en terme de dérive de nappe de pétrole ont été pleinement utilisées par la préfecture maritime de Brest et le CEDRE, même si l'arrivée inattendue d'une nappe non détectée et donc non suivie a pu susciter des interrogations. Dans le cas des deux tempêtes de fin d'année, les prévisions de Météo-France ont été diffusées en temps et en heure aux services de la sécurité civile et aux autres usagers concernés, permettant de prendre les dispositions nécessaires pour que la catastrophe ne soit pas encore plus grave.

Bien sûr, même si les trajectoires et les échéances avaient été bien prévues, la force du vent n'avait pas été exactement évaluée. Mais, d'une part, il faut le dire, ces prévisions étaient sur ces deux cas parmi les meilleures disponibles, et d'autre part, qui en France métropolitaine avant ces événements aurait pris le risque de prévoir des rafales de 200 km/h et de diffuser un tel avis ?

Mais au-delà du débat médiatico-scientifique sur la validité des prévisions, ce qu'il faut souligner, c'est que dans les deux cas l'intervention de Météo-France s'est faite dans un cadre défini de longue date, qui prévoit explicitement d'utiliser les compétences de Météo-France de la manière la plus poussée possible, et même parfois au-delà de leurs limites. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls

domaines dans lesquels de telles procédures existent : la surveillance des conséquences des accidents nucléaires ou la localisation des cendres volcaniques dangereuses pour la navigation aérienne, par exemple, font également l'objet, parmi d'autres, de telles démarches contractuelles, où le savoir et les outils de l'Établissement dans le domaine atmosphérique sont pleinement utilisés.

Bien sûr, les dispositifs en question ne se sont pas bâtis en un jour, et il a fallu souvent discuter longuement pour faire admettre à chacun que la recherche de l'indépendance à tout prix était finalement contre-productive et pouvait même compromettre à long terme les obligations de service public de chacun. À l'époque d'Internet, il est parfois tentant de penser que les produits les moins chers et les plus disponibles suffiront bien le jour où on en aura besoin... Mais heureusement, l'exigence de sécurité et de fiabilité associée à la notion de service public, finit le plus souvent par s'imposer, et des bilans établis après coup montreraient sans aucun doute sur le long terme la pertinence des solutions ambitieuses retenues.

Dans le domaine de la qualité de l'air aussi, Météo-France dispose de compétences incontournables : d'abord l'atmosphère est notre milieu, et nous en connaissons, si j'ose dire, intimement les processus dynamiques et physiques qui en gouvernent l'évolution aux différentes échelles. Ensuite, l'atmosphère, comme Météo-France, ne connaît ni frontière ni week-end, et l'élaboration de la meilleure prévision possible est toujours une course de vitesse entre mesures et modélisation, entre temps qu'il fera et temps qui passe. Enfin, parce que derrière la science et la technologie, Météo-France a su garder l'homme, toujours indispensable lien et arbitre entre analyse numérique et réalité, entre simulation et prévision. C'est cette culture globale, scientifique, opérationnelle et humaine, qui nous a permis de construire une expertise atmosphérique aux différentes échelles qui n'a que peu d'équivalent en Europe ou dans le monde.

À ces métiers qui constituent le cœur de la météorologie, autour desquels notre institution a grandi, il faut maintenant ajouter les nouvelles compétences que nous avons acquises, dans les domaines mitoyens, voisins comme l'hydrométéorologie

* Responsable du Département Environnement Atmosphérique - Météo-France.

ou l'océanographie, et bien sûr la chimie atmosphérique : on l'oublie souvent, mais notre Établissement a été actif dès le début dans les premières études de chimie atmosphérique appliquées à la couche d'ozone stratosphérique, et participe dans le cadre du programme international VAG (Veille de l'atmosphère globale) à la surveillance de la qualité de l'air pilotée par l'OMM. Plus récemment, et dans le cadre de partenariats avec plusieurs laboratoires de recherche, Météo-France a entrepris le développement d'un ensemble de modèles imbriqués, associant météorologie et chimie atmosphérique, qui devrait permettre, dans quelques années, de disposer de prévisions numériques opérationnelles de la qualité de l'air à une échelle spatiale de quelques kilomètres et jusqu'à des échéances de quelques jours.

Est-ce à dire que par ces développements – d'ailleurs soutenus par le programme PRIMEQUAL et par l'ADEME – Météo-France cherche à s'approprier un rôle de veille et d'alerte à la pollution atmosphérique qui, dans la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE), est dévolu aux Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ? Certainement pas ! Météo-France, Établissement public de l'État, et cité en tant que tel à l'article 1 de la LAURE, concourt seulement, comme celle-ci le lui demande, à la politique globale qui vise à garantir le droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Nous ne le ferons pas, d'ailleurs, qu'un jour ou l'autre notre autorité de tutelle pourrait à juste titre s'en étonner et nous pousser à le faire.

Ce qu'il nous reste donc à inventer, avec les responsables de la qualité de l'air en France, au ministère de l'Environnement, à l'ADEME, dans les AASQA et dans tous les établissements concernés, c'est comment travailler ensemble de telle sorte que les compétences de chacun, et en particulier celles de Météo-France, soient utilisées au mieux des

intérêts de tous, de la façon la plus économique et la plus efficace. Nous avons déjà avancé dans cette voie, avec, par exemple, la signature de la convention entre Météo-France et la DPPR, qui définit les prestations de l'Établissement en direction des AASQA selon les situations de pollution. Nous avons également fait un pas considérable dans notre réflexion propre en décidant que l'essentiel des prestations pour ces Associations seront prises en charge par Météo-France au titre de sa mission d'État, c'est-à-dire hors activités commerciales. Localement, des travaux communs permettent de rapprocher sur le terrain les unités de Météo-France de leurs correspondants dans les Associations. Dans d'autres domaines, comme la recherche ou les études sur la pollution transfrontière, des collaborations se nouent et Météo-France est désormais un partenaire reconnu et recherché.

Mais admettons-le, la situation peut être encore améliorée : d'abord en adoptant sur chaque sujet commun une politique de confiance et d'information réciproque, qui fasse table rase des erreurs et des incompréhensions du passé ; en optant aussi systématiquement pour une politique de développements coordonnés, évitant redondances et gaspillages, et permettant à terme des économies de moyens et de temps ; enfin, et ce n'est pas le plus facile, en renforçant la coordination des organismes actifs dans le domaine de la LAURE pour que, comme le veut la loi, ils concourent chacun à sa place à la politique globale définie par l'État.

On le voit, la tâche n'est pas facile, et nous n'en sommes pas encore aux relations institutionnelles efficaces et confiantes que nous avons développées dans les domaines dont nous parlions plus haut. Mais, il faut le souligner, Météo-France est prêt, de son côté, à faire tous les efforts nécessaires pour s'insérer dans les dispositifs nationaux et internationaux en charge de la qualité de l'air.